



X. Hovasse



D. Young Park

INVESTIR DANS L'UNIVERS ÉMERGENT PEUT ÊTRE SOCIALEMENT RESPONSABLE

Additionnellement à notre solide éthique vis-à-vis des problématiques ESG, la plupart de nos Fonds intègre une approche socialement responsable spécifique à leur univers d'investissement et à leur gérant. Carmignac Portfolio Emergents est un parfait exemple de cette adhésion à l'investissement socialement responsable (ISR).



L'engagement ISR de long terme de Carmignac

L'investissement responsable n'est pas nouveau chez Carmignac. Fort de notre esprit d'indépendance et de transparence, et conscients de notre devoir et implication envers nos investisseurs en tant qu'acteur majeur de l'industrie de la gestion d'actifs, nous maintenons des standards élevés en matière d'ISR. En devenant signataire des UNPRI⁽¹⁾ en 2012, nous avons renforcé le niveau de transparence de l'application des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans nos processus d'investissement.



L'approche long terme du Fonds aux investissements durables

Les sociétés sont sélectionnées selon leur potentiel long terme, la qualité de leur gouvernance, la viabilité de leur bilan et de leur « business model ». Plus particulièrement, l'accent du Fonds sur les secteurs sous-pénétrés assure un investissement dans des thématiques de croissance durable, telles que le financement de technologies durables ou l'amélioration du niveau de vie dans les pays émergents.



L'attrait personnel des gérants envers les questions ESG

Les gérants ont élargi la liste d'exclusion de Carmignac en appliquant des limites à un éventail plus large de secteurs controversés, et en incorporant leurs propres convictions ISR. De plus, ils s'impliquent activement en tant qu'actionnaires afin d'engager le dialogue et d'atténuer les risques associés aux impacts ESG des entreprises dans lesquelles ils sont investis.

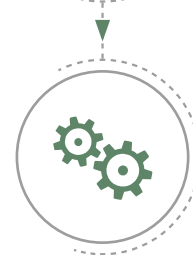
(1) UNPRI : principes pour l'investissement responsable tels que définis par l'Organisation des Nations Unies.

Notre chemin vers l'investissement socialement responsable



1. GÉNÉRATION D'IDÉES

Toutes les sociétés éligibles à l'univers d'investissement du Fonds doivent répondre à la fois aux critères géographiques, sectoriels et structurels de l'équipe de gestion émergente, mais aussi à leurs exigences ESG.



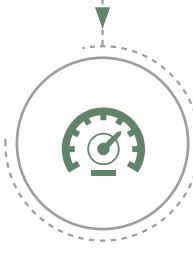
2. ANALYSES DES SOCIÉTÉS ET DES CRITÈRES ESG

L'équipe de gestion émergente mène des recherches approfondies sur les sociétés, et notamment des évaluations ESG détaillées. Les entreprises sont inspectées afin d'identifier toute controverse, et la sélection de titres se fait selon une approche responsable et long terme, qui inclut la consultation de rapports et notations ESG externes.



3. VISITES SUR LE TERRAIN

Les analyses sont complétées par des visites régulières sur les sites de production et des meetings avec les gérants des sociétés, afin de comprendre leurs stratégies, leurs engagements, et d'évaluer la viabilité de leur « business model » sur le long terme. Lors de ces échanges, les thématiques ESG sont largement abordées.



4. SUIVI

L'importance accordée aux critères ESG ne prend pas fin lorsque la décision d'investissement est prise. Lorsque l'équipe de gestion émergente fait une revue des thèses d'investissement des sociétés en portefeuille afin d'assurer leur validité, elle fait aussi une revue complète des critères ESG.

Ce document n'a pas été soumis à la validation de la FSMA. Il est destiné aux professionnels uniquement. Ce document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et FATCA. Le Fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KIID (Document d'Information Clé pour l'Investisseur). Le prospectus, le KIID, les valeurs liquidatives, et les derniers rapports (semi) annuels de gestion sont disponibles en français et en néerlandais gratuitement auprès de la société de gestion, tél +352 46 70 60 1 ou par consultation du site internet www.carmignac.be ou auprès de Caceis Belgium S.A. qui assure le service financier en Belgique à l'adresse suivante: avenue du port, 86c b320, B-1000 Bruxelles. Le KIID et le prospectus doivent être remis au souscripteur préalablement à la souscription.